

La Subrogation – 2 demi-journées – Programme 2022-2023

Cette formation permettra aux agents d'apprendre ou de mettre à jour leurs connaissances sur la subrogation, le maintien de salaire, les indemnités journalières de la Sécurité sociale (IJSS) et la garantie du net.

Des cas pratiques viennent agrémenter ces deux demi-journées.

Le + : les stagiaires peuvent venir avec leurs cas pratiques sur lesquels ils ont eu des difficultés.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure d'appréhender l'ensemble du process de la subrogation, de la demande pour les agents concernés, au passage des écritures de paie correspondantes.

PRE REQUIS : Aucun

VALIDATION DES COMPETENCES : Exercices au fil de la formation et évaluation de fin de stage

SUPPORT : Chaque stagiaire se verra remettre au début de la formation un guide sur la subrogation

PROGRAMME

- ◆ Définition et process de la subrogation
- ◆ Le maintien de salaire :
 - ✓ Congé maladie
 - ✓ Accident du travail ou maladie professionnelle
 - ✓ Congé maternité ou paternité
- ◆ Ce qui change pour un agent subrogé
- ◆ Avantages de la subrogation
- ◆ **Exercices**
- ◆ **Correction**
- ◆ La demande de subrogation
- ◆ L'aspect juridique
- ◆ La déclaration sur Net Entreprises
- ◆ L'attestation de salaire
- ◆ Les indemnités journalières de Sécurité sociale (IJSS) :
 - ✓ Congé maladie
 - ✓ Accident du travail ou maladie professionnelle
 - ✓ Congé maternité ou paternité
- ◆ Le bordereau Ameli
- ◆ La saisie en paie :
 - ✓ Les IJSS nettes
 - ✓ Les IJSS brutes
 - ✓ La garantie du net
- ◆ **Exercices**
- ◆ **Correction**